

Casablanca le 23-12-2025

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

MUPRAS DU 07 Janvier 2026

Etant dans l'impossibilité d'assister à la réunion de cette Assemblée, et conformément à l'article 13 des Statuts de la MUPRAS.

Je soussigné(e) :

CINE N° :

Donne procuration à :

CINE N° :

Pour me représenter durant les travaux de l'Assemblée Générale MUPRAS du 07 Janvier 2026.

Fait à

Le :

BON POUR POUVOIR